FEUILLETON.

ANGE PITOU.

Suite des Mémoires d'un Médecin,

PAR ALEXANDRE DUMAS.

LX.

Ce qui décide Pitou à quitter la ferme et à retourner à Haramont, sa seule et véritable patrie.

Cependant la mère Billot, résignée aux fonctions de première servante, avait repris son ouvrage sans affectation, sans aigreur, de bonne volonté. Le mouvement, interrompu un instant dans toute la hiérarchie agricole, recommençait à animer l'intérieur de la ruche bourdonnante et travailleuse.

Pendant qu'on préparait le cheval de Catherine, Catherine rentra, jeta un coup d'œil de côté sur Pitou, dont le corps demeura immobile, mais dont la tête tourna comme une girouette, suivant le mouvement de la jeune fille jusqu'à ce que la jeune fille eût disparu dans sa chambre.

Qu'allait faire Catherine dans sa chambre ? se demande Pitou.

Pauvre Pitou, ce qu'elle y allait faire ! Elle allait se coiffer, mettre un bonnet blanc, passer un bas plus fin.

Puis, quand ce supplément de toilette fut achevé, comme elle entendit son cheval qui piaffait sous la gouttière, elle rentra, embrassa sa mère et partit.

Pitou, désœuvré, mal rassasié par ce petit coup-d'œil, moitié indifférent, moitié miséricordieux que Catherine lui avait adressé en partant, Pitou ne put se résoudre à demeurer ainsi dans la perplexité.

Depuis que Pitou avait revu Catherine, il semblait à Pitou que la vie de Catherine lui fût absolument nécessaire.

Et puis, outre cela, au fond de cet esprit lourd et dormeur, quelque chose comme un soupçon allait et venait avec la monotone régularité d'un balancier de pendule.

C'est le propre des esprits naïfs de tout percevoir à des degrés égaux. Ces natures paresseuses ne sont pas moins sensibles que d'autres, seulement ils éprouvent, mais ils n'analysent pas.

L'analyse, c'est l'habitude de jouir et de souffrir ; il faut avoir pris une certaine habitude des sensations pour regarder leur bouillonnement au fond de cet abîme qu'on appelle le cœur humain.

Il n'y a pas de vieillards naïfs.

Pitou, quand il eut entendu le pas du cheval qui s'éloignait, courut vers la porte. Il aperçut alors Catherine suivant un petit chemin de traverse qui conduisait de la ferme à la grande route de La Ferté-Milon, et aboutissait au bas d'une petite montagne dont le sommet se perd dans la forêt.

Du seuil de cette porte, il envoya à la belle jeune fille un adieu plein de regrets et d'humilité.

Mais, à peine cet adieu fut-il envoyé de la main et du cœur, que Pitou réfléchit à une chose.

Catherine avait bien pu lui défendre de l'accompagner, mais elle ne pouvait l'empêcher de la suivre.

Catherine pouvait bien dire à Pitou : Je ne veux pas vous voir ; mais elle ne pouvait pas dire à Pitou : Je vous défends de me regarder.

Pitou réfléchit donc que puisqu'il n'avait rien à faire, rien ne l'empêchait au monde de longer, sous bois le chemin qu'allait faire Catherine. Ainsi, sans être vu, il la verrait de loin, à travers les arbres.

Il n'y avait qu'une lieue et demie de la ferme à la Ferté-Milon. Une lieue et demie pour aller, une lieue et demie pour revenir, qu'était-ce que cela pour Pitou ?

D'ailleurs Catherine rejoignait la route par une ligne faisant angle avec la forêt. En prenant la perpendiculaire, Pitou économisait un quart de lieue. Restait donc deux lieues et demie seulement pour aller à La Ferté-Milon et revenir.

Deux lieues et demie, c'était une véritable bouchée de chemin à avaler pour un homme qui semblait avoir dévalisé le Petit-Poucet ou lui avoir pris les bottes que le même Petit-Poucet avait prises à l'Ogre.

A peine Pitou eût-il arrêté ce projet dans son esprit qu'il le mit à exécution.

Tandis que Catherine gagnait la grande route, lui, Pitou, courbé derrière les grands seigles, gagnait la forêt.

En un instant il fut à la lisière, et, une fois à la lisière, il sauta le fossé de la forêt, et s'élança sous bois, moins gracieux, mais aussi rapide qu'un chevreuil effarouché.

Il courut un quart-d'heure ainsi, et, au bout d'un quart d'heure, il aperçut l'éclaircie que faisait la route.

Là, il s'arrêta, s'appuyant à un énorme chêne qui le cachait entièrement derrière son tronc rugueux. Il était bien sûr d'avoir devancé Catherine.

Et cependant il attendit dix minutes, un quart d'heure même, et ne vit personne.

Avait-elle oublié quelque chose à la ferme, et y était-elle retournée ? C'était possible.

Avec les plus grandes précautions, Pitou se rapprocha de la route, allongea sa tête derrière un gros hêtre qui poussait dans le fossé même, appartenant moitié à la route, moitié à la forêt, étendit son regard jusqu'à la plaine, que la rigidité de la ligne lui permettait d'apercevoir, et ne vit rien.

Catherine avait oublié quelque chose et était revenue à la ferme.

Pitou reprit sa course. Ou elle n'était pas encore arrivée, et il la verrait rentrer, ou elle y était arrivée, et il l'en verrait sortir.

Pitou ouvrit le compas de ses longues jambes, et se mit à arpenter l'espace qui le séparait de la plaine.

Il courait sur le revers sablonneux de la route, [illegible] pas, quand tout à coup il s'arrêta.

Le cheval de Catherine marchait l'amble.

Le cheval, marchant l'amble, avait quitté la grande route, et avait quitté le revers du chemin pour suivre une petite sente à l'entrée de laquelle on lisait sur un poteau :

Sente conduisant de la route de La Ferté-Milon à Boursonne.

Pitou leva les yeux, et, à l'extrémité opposée de la sente [illegible], il aperçut [illegible] dans l'horizon bleuâtre de la forêt, le cheval blanc et le caraco rouge de Catherine.

C'était à une grande distance, nous l'avons dit, mais on sait qu'il n'y avait pas de distance pour Pitou.

— Ah ! s'écria Pitou, en s'élançant de nouveau dans la forêt, ce n'est donc pas à la Ferté-Milon qu'elle va, c'est à Boursonne.

Et cependant je ne me trompe pas. Elle a dit La Ferté-Milon plus de dix fois ; on lui a donné des commissions pour La Ferté-Milon. La mère Billot elle-même a parlé de La Ferté-Milon.

Et tout en disant ces paroles, Pitou courait toujours ; Pitou courait de plus en plus ; Pitou courait comme un dératé.

Car Pitou, poussé par le doute, cette première moitié de la jalousie, Pitou n'était plus un simple bipède ; Pitou semblait être une de ces machines ailées, comme Dédale en particulier ou en général les grands mécaniciens de l'antiquité les rêvèrent si bien, et les exécutèrent, hélas ! si mal.

Il ressemblait à s'y méprendre à ces bons hommes de paille, aux bras de chalumeaux, que le vent fait tourner aux étalages des marchands de jouets d'enfans.

Bras, jambes, tête, tout remue, tout tourne, tout vole.

Les jambes immenses de Pitou marquaient des angles de cinq pieds de large, à leur plus grande ouverture ; ses mains, pareilles à deux battoirs emmanchés d'un bâton, poussaient l'air comme des rames. Sa tête, toute bouche, toutes narines et tout yeux, absorbait l'air qu'elle envoyait en souffles bruyans.

Aucun cheval n'eût été animé de cette rage de courir.

Aucun lion n'eût eu cette volonté féroce d'atteindre sa proie.

Pitou avait plus d'une demi-lieue à faire quand il aperçut Catherine ; il ne lui laissa pas le temps de faire un quart de lieue, tandis que lui absorba cette demi-lieue.

Sa course avait donc acquis le double de la rapidité de celle d'un cheval au trot.

Enfin, il arriva à atteindre une ligne parallèle à la sienne.

On n'était plus qu'à cinq cents pas de la lisière opposée de la forêt. Cette éclaircie qu'on apercevait à travers les arbres, c'était Boursonne.

Catherine s'arrêta, Pitou s'arrêta.

Il était temps, la respiration commençait à manquer au pauvre diable.

Ce n'était plus pour voir simplement Catherine que Pitou la suivait ; c'était pour l'espionner.

Elle avait menti. Dans quel but ?

N'importe ; pour reconquérir une certaine supériorité, il fallait la surprendre en flagrant délit de mensonge.

Pitou donna résolument dans les fougères et dans les épines, brisant les obstacles avec son casque, et employant son sabre au besoin.

Cependant, comme Catherine n'allait plus qu'au pas, de temps en temps le bruit des branches brisées arrivait jusqu'à elle, et faisait tout à la fois dresser les oreilles au cheval et à la maîtresse.

Alors Pitou, qui ne perdait pas Catherine des yeux, Pitou s'arrêtait en reprenant haleine ; il détruisait le soupçon.

Cependant cela ne pouvait pas durer ; aussi cela ne dura-t-il pas.

Pitou entendit tout à coup hennir le cheval de Catherine, et à ce hennissement un autre hennissement répondit.

On ne pouvait pas encore voir le second cheval qui hennissait.

Mais, quel qu'il fut, Catherine frappa Cadet de sa badine de houx, et Cadet, qui avait soufflé un instant, reprit le grand trot.

Au bout de cinq minutes, grâce à cette augmentation de vitesse, elle avait rejoint un cavalier, qui accourut lui-même au devant d'elle avec autant d'empressement qu'elle en avait mis à venir au devant de lui.

Le mouvement de Catherine avait été si rapide et si inattendu, que le pauvre Pitou était resté immobile debout, à la même place, se haussant seulement sur la pointe des pieds pour voir de plus loin.

C'était bien loin pour voir.

Mais, s'il ne le vit pas, ce que Pitou sentit comme une commotion électrique, ce fut la joie et la rougeur de la jeune fille, ce fut le tressaillement qui agita tout son corps, ce fut le pétillement de ses yeux si doux, si calmes d'ordinaire, si étincelans alors.

Il ne vit pas non plus quel était ce cavalier au point de distinguer ses traits ; mais, reconnaissant à sa tournure, à sa redingote de chasse de velours vert, à son chapeau à large ganse, à son port de tête libre et gracieux, qu'il devait appartenir à la classe la plus élevée de la société, son esprit se reporta à l'instant à ce beau jeune homme, à ce beau danseur de Villers-Cotterets. Son cœur, sa bouche, toutes les fibres de ses entrailles tressaillirent à la fois, murmurèrent le nom d'Isidore de Charny.

C'était bien lui en effet.

Pitou poussa un soupir qui ressemblait à un rugissement, et s'enfonçant de nouveau dans le fourré, il parvint jusqu'à la distance de vingt pas des deux jeunes gens, trop attentionnés alors l'un à l'autre pour s'inquiéter si le bruit qu'ils entendaient était causé par le fourvoiement d'un quadrupède ou d'un bipède.

Le jeune homme cependant se retourna du côté de Pitou, se haussa sur les étriers, et jeta un regard vague autour de lui.

Mais, à l'instant même, pour échapper à l'investigation, Pitou s'aplatit le ventre et la face contre terre.

Puis, comme un serpent, il se glissa pendant l'espace de dix pas encore, et arriva à la portée de la voix, il écouta.

— Bonjour, monsieur Isidor, disait Catherine.

— M. Isidor, murmura Pitou. Je le savais bien, moi.

Alors il sentit sur son pauvre cœur le poids énorme d'un cheval et d'un cavalier qui l'eussent foulé aux pieds.

Alors il sentit par toute sa personne l'immense fatigue de tout ce travail, que le doute, la défiance et la jalousie lui avaient fait faire depuis une heure.

Les deux jeunes gens, en face l'un de l'autre, avaient chacun de son côté lâché la bride et s'étaient pris les mains ; ils se tenaient debout et frémissans, muets et souriants, tandis que les deux chevaux, habitués sans doute l'un à l'autre, se caressaient des naseaux et jouaient avec leurs pieds sur la mousse de la route.

— Vous êtes en retard *aujourd'hui*, monsieur Isidor, dit Catherine en rompant le silence.

— Aujourd'hui ! dit Pitou ; il paraît que les autres jours il n'est pas en retard.

— Ce n'est pas ma faute, chère Catherine, répliqua le jeune homme ; mais j'ai été retenu par une lettre de mon frère qui m'est arrivée ce matin, et à laquelle j'ai dû répondre courrier par courrier. Mais ne craignez rien, demain je serai plus exact.

Catherine sourit, et Isidor serra encore un peu plus tendrement la main qu'on lui abandonnait.

Hélas ! c'étaient autant d'épines qui faisaient saigner le cœur du pauvre Pitou.

— Vous avez donc des nouvelles fraîches de Paris ? demanda-t-elle.

— Oui.

— Eh bien, moi aussi, dit-elle en souriant. Ne m'avez-vous pas dit l'autre jour, que lorsque quelque chose de pareil arrivait à deux personnes qui s'aimaient, cela s'appelait de la sympathie ?

— Justement ; et comment avez-vous reçu des nouvelles, vous, ma belle Catherine ?

— Par Pitou.

— Qu'est-ce que cela, Pitou ? demanda le jeune noble avec un air libre et enjoué, qui changea en cramoisi le rouge déjà étendu sur les joues de Pitou.

— Mais vous savez bien, dit-elle : Pitou, c'est ce pauvre garçon que mon père avait pris à la ferme, et qui me donnait le bras un dimanche.

— Ah ! oui, dit le gentilhomme ; celui qui a des genoux comme des nœuds de serviette ?

Catherine se mit à rire. Pitou se sentit humilié, désespéré. Il regarda ses genoux, pareils à des nœuds en effet, en s'appuyant sur ses deux mains et en se soulevant, puis il retomba à plat ventre, avec un soupir.

— Voyons, dit Catherine, ne me déchirez pas trop mon pauvre Pitou. Savez-vous ce qu'il me proposait tout à l'heure ?

— Non ; contez-moi un peu cela, ma toute belle.

— Eh bien ! il voulait m'accompagner à la Ferté-Milon.

— Où vous n'allez pas ?

— Non, puisque je savais que vous m'attendiez ici ; tandis que c'est moi qui vous ai presque attendu.

— Ah ! mais savez-vous que vous venez de dire un mot royal, Catherine ?

— Vraiment, je ne m'en doutais pas.

— Pourquoi n'avez-vous pas accepté l'offre de ce beau chevalier, il nous eût diverti.

— Pas toujours, peut-être, répondit en riant Catherine.

— Vous avez raison, Catherine, dit Isidor, en attachant sur la belle fermière des yeux brillans d'amour.

Et il cacha la tête rougissante de la jeune fille dans ses bras qu'il ferma sur elle.

Pitou ferma les yeux pour ne pas voir, mais il avait oublié de fermer les oreilles pour ne pas entendre ; le bruit d'un baiser arriva jusqu'à lui.

Pitou se prit les cheveux avec désespoir, comme fait le pestiféré du premier plan du tableau de Gros, représentant Bonaparte visitant les pestiférés de Jaffa.

Lorsque Pitou revint à lui, les jeunes gens avaient remis leurs chevaux au pas et s'éloignaient lentement.

Les dernières paroles que Pitou put entendre furent celles-ci :

— Oui, vous avez raison, monsieur Isidor,—promenons-nous une heure ; je rattraperai cette heure sur les jambes de mon cheval, et, ajouta-t-elle en riant,—c'est une bonne bête qui n'en dira rien.

Ce fut tout, la vision s'éteignit, l'obscurité se fit dans l'âme de Pitou, comme elle se faisait dans la nature, et, se roulant dans la bruyère, le pauvre garçon se laissa aller aux élans naïfs de sa douleur.

La fraîcheur de la nuit le rendit à lui-même.

— Je ne retournerai pas à la ferme, dit-il ; j'y serais humilié, bafoué ; j'y mangerais le pain d'une femme qui aime un autre homme, et un homme, je dois l'avouer, qui est plus beau, plus riche, et plus élégant que moi. Non, ma place n'est plus à Pisseleux, mais à Haramont,—à Haramont, dans mon pays où je trouverai peut-être des gens qui ne s'apercevront pas que j'ai les genoux faits comme des nœuds de serviette.

Cela dit, Pitou frotta ses bonnes longues jambes et s'achemina vers Haramont, où, sans qu'il s'en doutât, sa réputation et celle de son casque et de son sabre l'avait précédé, et où l'attendaient,—non le bonheur, mais de glorieuses destinées.

Mais on le sait, ce n'est point l'attribut de l'humanité d'être parfaitement heureux.

(*A continuer.*)

HOTEL DU CHENE VERT, A BILOXI.

TENU PAR Mme PRADAT.

LE public est informé que cet établissement, si avantageusement connu pour la salubrité de sa situation, la beauté de ses jardins, allées, kiosques, et la tranquillité dont on y jouit, est maintenant ouvert aux visiteurs.

Les propriétaires ont profité de l'hiver pour améliorer et agrandir la maison. Cet hôtel peut maintenant recevoir deux cents pensionnaires de plus que l'année dernière, et les familles pourront avoir des maisons complètement séparées de l'hôtel.

La table est servie avec une recherche toute particulière, les vins et les liqueurs sont des meilleures qualités.

Mme Pradat a engagé un orchestre composé de bons musiciens, et il y aura deux bals par semaine. La salle de bal a 190 pieds de long ; elle est élégamment décorée et séparée du reste de l'établissement, afin de ne pas importuner les pensionnaires qui ne voudraient pas assister au bal.

L'hôtel a engagé une compagnie de pêcheurs qui fourniront constamment la table d'huîtres et de poissons frais de toute espèce, tels que : poissons rouges, truites, grognards, pompanos, maquereaux espagnols et chevrettes.

L'établissement possède aussi un magnifique café, salle de billard, bateaux à promenades, et des maisons de bains pour les dames et les messieurs. On peut également se procurer des voitures et des chevaux de selle.

Mme Pradat informe le public que rien n'a été épargné pour rendre l'hôtel ci-dessus égal, sinon supérieur, aux plus beaux établissemens de ce genre existant dans le Sud.

Les personnes qui désirent s'arrêter à l'hôtel du Chêne Vert sont invitées à en informer le capitaine du steamboat, afin d'être débarquées au wharf de l'hôtel.

Les prix sont modérés. 19 mai—4 m

Bois de construction ! Bois de construction !

LES soussignés ont constamment en mains un grand assortiment de bois blanchis, tels que planches, plafonds et voliges ; aussi, des bois de construction, de toutes dimensions, qu'ils offrent à vendre aux prix réguliers du marché, soit pour du comptant, soit pour des acceptations de la ville.

Tous les ordres qui leur seront laissés soit à leur scierie, tête du Vieux Bassin, encoignure Toulouse, ou chez leurs agents, MM. Legendre et Ferrier, No 74 rue Bienville, seront remplis dans le plus bref délai. 11 mars DE FOUILLY & GAGNET

Charbon—Charbon.

McBEAN, WILLARD & Co. ont constamment en mains, à leurs dépôts de charbon de la ville, No 74, rue de la Douane, 332, rue Tchoupitoulas, et 350 rue Royale, la meilleure qualité de charbon anthracite et cannel anglais, à vendre en gros et en détail, ou en lots convenables aux acheteurs, en tout temps. Tous les ordres seront promptement exécutés. 15av—1m McBEAN, WILLARD & Co.

N. BRADNER SMITH,
Marchand Commissionnaire, 33, rue Gravier,

A[illegible] commissaire pour prendre des actes et [illegible] pour administrer des serments, [illegible] dans les Etats de MAINE, NEW HAMPSHIRE, VERMONT, RHODE ISLAND, CONNECTICUT, NEW YORK, NEW JERSEY, PENNSYLVANIE, OHIO, MICHIGAN, WISCONSIN, INDIANA, ILLINOIS, MISSOURI, KENTUCKY, TENNESSEE, CAROLINE DU SUD, CAROLINE DU NORD, ALABAMA, MISSISSIPPI, FLORIDE, TEXAS. [illegible]

A LOUER immédiatement, le bâtiment [illegible] No 96, rue Royale, encoignure Bienville [illegible] S'adresser à JUAN Y DE EGANA, No 47 rue Bienville.

A LOUER—Une maison en briques à 2 étages, située rue Dumaine, entre Condé et Royale. [illegible] EUG. ROCHEREAU & Co. 17 & 19, rue St Louis

A LOUER. [illegible]

MAISON HAUTE A LOUER pour le 1er octobre prochain, située rue du Canal, No 120 entre Bourbon et Dauphine. S'adresser à Vve. HEBERT, 169 rue de Chartres.

A LOUER—Un bureau situé rue de la Douane, No 62, entre le Passage de la Bourse et la rue Royale. Possession en sera donnée le 15 courant. Pour les conditions s'adresser à LEOPOLD JEANNET & CO, 22, rue St Louis

A LOUER—La maison en briques à deux étages, située rue Bourbon, No 89, entre Conti et Bienville. Elle sera délivrée en bon ordre le 1er juin prochain. S'adresser à G. TOURNADE, No 75, rue Conti

A LOUER. A LOUER un beau magasin ou bureau sur la façade, No 96, rue Gravier, s'adresser à McDOWELL & MILLS, 96 rue Gravier. 29 av

A LOUER—Une belle maison, à Biloxi, contenant 15 appartements. S'adresser à JOHN COLLEY, Biloxi, ou à PAUL JUGE FILS & CO, 27, rue St Louis. 1mai

A LOUER DE SUITE—La Maison et Magasin en briques, situés à l'encoignure des rues Prytania et Thalie. S'adresser à X LAMBERT, No 62, rue des Magasins. 15 av

A LOUER, avec ou sans bail—Le café qui fait l'encoignure des rues Tremé et Toulouse, avec la maison contiguë. Ensemble avec toutes les installations du dit café. S'adresser sur les lieux. 4 fév

A louer à bon marché.

Une maison convenable pour une grande famille, ayant quatre appartements, deux cabinets, galerie, terrasse, cuisine, chambre à domestiques, &c. &c.

La dite maison est située rue St-Ferdinand, No 67, entre Craps et Amour. Pour plus amples renseignements, s'adresser à PIERRE POUTZ, 93, rue de la Douane. 4av

A LOUER—La maison à trois étages, située à l'encoignure des rues St-Louis et Dauphine. Elle pourra être livrée le 15 de juin. S'adresser à M. FATZO, à l'encoignure St-Louis et Passage de la Bourse ou 153, Vieille Levée. 20 mai

A LOUER—La maison de résidence en briques, No 137, rue Condé, contenant six grandes chambres, cabinets, chambres à domestiques, &c. S'adresser à LABORDE & XIQUES, 3, Front entre Canal et Crossman. 31mai

BLADON SPRINGS, ALABAMA.

Les soussignés, propriétaires des sources d'eaux minérales bien connues de BLADON, informent respectueusement le public que leur Hôtel sera ouvert aux visiteurs le 1er juin prochain, et que durant l'hiver dernier ils ont considérablement amélioré leur établissement ; une grande quantité de chambres particulières viennent d'être ajoutées, et ils sont en mesure de recevoir au-delà de cinq cents visiteurs.

L'efficacité de ces eaux sur grand nombre de maladies par leur vertu médicinale, surpasse de beaucoup toutes les autres sources d'eaux minérales des autres Etats. Leur situation n'étant seulement qu'à 4 milles de la Rivière Bigbee dans le comté de Choctaw, Alabama, dans une région aussi saine qu'aucune autre partie du Sud ou de l'Ouest. Elles sont accessibles par bateaux à vapeur, dans toutes les saisons de l'année. Il serait inutile d'essayer une description du bien que peuvent procurer ces eaux, il nous suffira de mentionner que les maladies suivantes ont été guéries—douleurs d'estomac, maladie de foie, ulcères, faiblesse de constitution, goutte, hydropisie, l'asthme, maladie de peau, et particulièrement les rhumatismes, et en général aucunes maladies chroniques ne résistent à l'effet curatif de ces eaux.

Nous répétons qu'il n'existe rien aux Etats Unis en fait d'eaux minérales qui soit supérieures à celles de Bladon, ainsi que des centaines de personnes des plus respectables peuvent l'attester.

Beaucoup d'améliorations sont en voie de progrès pour le plaisir et l'amusement des visiteurs, et constamment il sera ajouté tout ce qui pourra aider à faire passer le temps [illegible] agréable en ce genre. Il y aura deux bateaux à vapeur qui partiront alternativement de Mobile, deux fois par semaine, pour les sources de Bladon, des voitures seront toujours prêtes au débarcadère, pour transporter les passagers. La table sera fournie de tout ce que le pays et le marché de la Mobile pourront offrir de mieux, et les propriétaires s'engagent à ne rien négliger pour satisfaire les visiteurs.

Quant aux détails des propriétés médicinales de ces eaux, le public est prié de se référer à l'analyse d'une de ces principales sources par le professeur Brumby, de l'Université de l'Alabama.

PRIX DE LA PENSION :

Par jour,	$ 2 00
Par semaine,	10 50
Par mois,	35 00

Enfants et domestiques moitié prix.

N. B. Une réduction libérale sera faite pour une grande famille.

CONNOR & HENRY, propriétaires.

Pour plus d'informations et pour se procurer l'analyse des eaux s'adresser aux soussignés, agents des propriétaires. O. VALETON & CO, 25, Tchoupitoulas, ou à T. S. SMITH, 17, Poydras. 3juin—6t

A VENDRE.

UN morceau de terre situé à Gentilly, à deux milles de la ville, mesurant un arpent de face au Chemin de la Crête, sur une profondeur d'environ sept ou huit arpents. [illegible] Le dit morceau de terre est adjacent à la propriété de M. Cordeiro, sur l'habitation Fortin. S'adresser à Bonneval et Benit. 28 juin

Ventes Judiciaires.

Mathilde Amman, épouse de G. Hamilton vs. son mari.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—En vertu d'un ordre de vente, rendu le 3 juin 1851 et à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci dessus, j'offrirai en vente publique, au nouveau bassin, rue Julia No 6, entre les rues Cirque et St John, le mardi 8 courant, à midi : 1 bureau, 2 chaises à bras, 2 tabourets de bureau, 11 chaises.

Et le même jour à la même heure, dans la même affaire, dans la cour, rue St John, dans l'arrière bureau :

200 barils de sable blanc,
8 do coquilles,
2 charrettes simples,
2 do doubles,
24 barils de sable jaune,
2,500 pieds de bois de pin, et planches plus ou moins,
3,500 pieds voliches,
2 Chevaux,
4 Mulets.

Conditions comptant, sur les lieux.
JOHN L. LEWIS,
7 juillet—2 Shérif de la paroisse d'Orléans.

Henry Michel vs. Julie Bonsens. — No 10,263.
Le même contre la même.— No 10,264.

EN vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'honorable A. Derbès, 4me Juge de Paix pour la paroisse d'Orléans, j'exposerai en vente publique le samedi 9 août 1851, à midi, à la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre les rues Chartres et Royale :

Un lot de terre situé au faubourg Guénot de cette ville, désigné par le No 46 sur un plan dressé par L. Brugier, déposé en l'étude de O. Armas ; le dit lot mesurant 279 pieds de face à chacune des rues Aubry et O'Reilly, et 293 pieds 6 pouces de face à chacune des rues Johnson et Prieur, ensemble les améliorations qui s'y trouvent, saisi dans les affaires ci dessus.

Conditions :—Comptant.
FRANCIS MOUNEY,
8 juillet—3fen 10j Constable.

Vente du Constable de la Troisième Cour de Juge de Paix.

D. Beauvalet vs. John Dyke et Julia A. Dyke. No 7770.
D. Beauvalet vs. les mêmes.—No 7840.
Richard & Feste vs. les mêmes.—No 7995.

EN vertu de trois writs de fi fa à moi adressés par l'honorable Paul Pecquet, Juge de Paix pour la paroisse de la Nlle-Orléans, j'exposerai en vente publique, vendredi le 18 juillet 1851, à midi, à mon magasin, No 91 rue Bienville, entre les rues Royale et Bourbon,

17 bonnets ornés, un lot de boîtes carrées et linge, une boîte de curiosités et couteaux, un piano, un lot de bonnets, fil, etc.

Saisis pour satisfaire les exécutions dans les affaires ci-dessus.

Conditions :—comptant. E. N. STRINGER,
25 3fen10j Constable.

Vente du constable de la Troisième Cour de Juge de Paix.—No 8025.

P. A. Dupin vs M. et Mme Castaing.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Paul Pecquet, juge de paix pour la paroisse de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente publique, vendredi le 18 de juillet, 1851, à midi, à mon magasin, No. 91, rue Bienville, entre les rues Royale et Bourbon,

Un lot de meubles de maison.

Pour satisfaire l'exécution dans l'affaire ci-dessus. Conditions : comptant.
E. N. STRINGER,
8—3fen10j Constable.

Succession de Elias Fortune.

PREMIERE Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que J. A. Durcin a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à cette succession—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
ALP. ROUSSEAU,
8 juil—3en10j Greffier

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que A. B. Bonecourt a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de feue Augustine Gerbeau, décédée intestat :—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. P. M. BERTIN,
8 juil—3en10j Député Greffier

Succession de Marguerite de Morant.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la dite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par François R. Alpuente, exécuteur testamentaire de la défunte, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte, et le dit exécuteur testamentaire déchargé de ses fonctions et de toute responsabilité.

Par ordre de la Cour. P. M. BERTIN,
8 juil—3en10j Député Greffier

Vente du Constable de la Troisième Cour de District.—J J Parker vs Honey—No 8,004.

EN vertu d'un writ de fi. fa. à moi adressé par l'honorable Paul Pecquet, Juge de Paix dans et pour la paroisse et cité de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique, mardi 8 juillet 1851, à midi, à mon magasin, No 91, rue Bienville, entre les rues Royale et Bourbon, pour satisfaire l'exécution dans l'affaire ci-dessus.

Un Piano.

Conditions—Comptant. E N STINGER,
28 juin—3,fen10j Constable

Vente du Constable de la Troisième Cour de Juge de Paix—No 7,911.

Moore & McCrary vs Patrick Duff.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon Paul Pecquet, 3ème Justice de paix, dans et pour la paroisse et cité de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente publique, mardi 8 de juillet 1851, à midi, à mon magasin, No 91, rue Bienville, entre les rues Royale et Bourbon :

Un CHEVAL et un DRAY.

Conditions—Comptant. E N STRINGER,
28 juin—3,en10j Constable

Avis Judiciaires.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Adrienne Félicie Marion de Montilly, veuve de H. J. Robert, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu Jean Dominique Marion Victor de Montilly, décédé intestat :—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour, P. M. BERTIN,
30 juin—3fen10j Dép. Greffier

Succession de Anne McBride Caldwell.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la dite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Wm. Malady, exécuteur testamentaire de la défunte, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, P. M. BERTIN,
30 juin—3en10j Député Greffier

Auguste Tatout vs ses créanciers.

DEUXIEME Cour de District de la Nlle Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Félix Millet, syndic des créanciers de l'insolvable, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, P. M. BERTIN,
30 juin—3en10j Député Greffier

AVIS est par le présent donné qu'une demande a été faite à la Banque des Négociants et des Artisans, pour l'émission d'un duplicata du certificat No 763, daté du 19 avril 1838, de cinquante-cinq actions (payées en plein) de la Banque des Négociants et des Artisans, l'original ayant été perdu ou égaré. JOSEPH FIELD.
1er juillet—6t 1fps

Succession de John McDonogh.

LES personnes devant à la succession McDonogh sont requises de payer entre les mains des exécuteurs de la dite succession, et celles qui ont des réclamations contre la même succession sont invitées à les présenter au bureau des exécuteurs, encoignure des rues Douane et Royale.

C. Roselius, F. B. D'Aquin, Wm. E. Leverich, A. D. Crossman, J. Spear Smith. — Exécuteurs Testamentaires.
16 janv

AVIS—Les personnes qui désirent louer quelque propriété appartenant à la succession de feu John McDonogh, sont invitées à s'adresser aux exécuteurs testamentaires et à déposer leur demande au Bureau, encoignure des rues Douane et Royale, ci-devant Banque de l'Union.

C. Roselius, C. W. E. Leverich, F. B. d'Aquin, A. D. Crossman, Exécuteurs Testamentaires
5nov

BUREAU DE L'EXECUTIF
Baton Rouge, 30 juin 1851.

ATTENDU que Anatole Blanche s'est adressé à moi pour le cancellement des bonds suivants, savoir : Trois bonds de la somme de mille piastres chacun, signés par lui comme principal, avec J. B. Blanche comme sécurité. Lesdits bonds ayant été donnés pour garantir la fidèle exécution de ses devoirs comme encanteur de la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, pendant les années 1849 et 1850.

En conséquence, toutes les personnes intéressées sont par ces présentes notifiées d'avoir à déduire au bureau du Secrétaire d'Etat, dans la ville de Bâton Rouge, dans les quatre-vingt-dix jours qui suivent la date de la dernière publication du présent avis, les raisons pour lesquelles lesdits bonds ne seraient pas cancelés et annulés.

Donné sous ma main et le sceau de l'Etat en la ville de Bâton Rouge, le 30me jour de juin A D 1851, et de l'Indépendance des Etats-Unis, la soixante quinzième.

JOSEPH WALKER.

Par le Gouverneur :
CHARLES GAYARRÉ,
Secrétaire d'Etat.

CAFE de la [illegible]

Sirop Vermifuge
DU DR. EDOUARD MARTIN,
SANS ODEUR NI SAVEUR DESAGREABLES.

LE MELIA AZEDARACH, (*Foliis Bipinnatis, Linné, Classe X, Décandria Monogynie.—Jussieu, Classe XIII, ordre II, Meliacées ; — Tournefort, Classe XXI, Arbres Rosacés*), un des plus beaux ornemens des forêts de la Louisiane, dont la racine avait, depuis quelque temps, chez un très petit nombre de personnes, la juste réputation d'être le meilleur Vermifuge connu, nous fournit le principe actif du composé dont le nom se trouve en tête de cette feuille. Ayant recherché avec le plus grand soin, dans l'écorce de la racine de cet arbre, le principal agent, qui produit de si beaux résultats dans les maladies vermineuses des enfans, nous sommes parvenus à l'extraire dans toute sa pureté, et l'ayant combiné avec d'autres plantes toniques qui nous sont presque toutes fournies également par la Louisiane, nous sommes arrivés à composer un SIROP VERMIFUGE, dont l'efficacité est aujourd'hui hors de doute.

Ce Sirop, d'une saveur presque agréable, peut être administré aux enfans les plus délicats sans le moindre danger. Son usage continué pendant trois jours, à des doses d'autant plus rapprochées que l'enfant est plus âgé et plus robuste, expulsera infailliblement les vers intestinaux, qui sont la source de tant de maladies graves et souvent fatales aux enfans.

Beaucoup de mères de familles, effrayées des conséquences qu'ont produit les divers Vermifuges qui ont précédé celui-ci, ne l'ont administré qu'à des doses très minimes à leurs enfans. Il en est résulté un effet peu satisfaisant, qui aurait pu, peut-être compromettre l'avenir du *Sirop Vermifuge*, si plusieurs de nos médecins les plus expérimentés, n'avaient, par de sages prescriptions, réglé les doses définitives adaptées aux différens âges des enfans.

Afin de ne pas affaiblir les petits malades par une diète trop prolongée, nous avons modifié les doses primitives de la manière suivante :

Pour un enfant de 2 à 5 ans, trois cuillerées à café par jour, à une ou deux heures d'intervalle. Au-dessus de 5 ans, une cuillerée à bouche aux mêmes intervalles. Ne laisser rien prendre entre la première et la troisième dose. On pourra donner à manger à l'enfant une heure après la dernière dose.

L'usage du Vermifuge doit être continué pendant trois jours consécutifs.

Composé entièrement d'extraits végétaux le *Sirop Vermifuge* ne produit aucun de ces accidens graves qui, plusieurs fois se sont déclarés après l'administration des Vermifuges jusqu'ici en usage.

Préparé et à vendre par
E. E. MOUGIN, Pharmacien,
15av—1an Encoignure Dauphine et Douane.

Tricophère ou Mixture
DU PROFESSEUR A. C. BARRY.

POUR renouveler, fortifier et lustrer la chevelure, la nettoyer complètement, guérir les maladies de la peau, des glandes et muscles et donner un soulagement instantané dans les cas de piqûres, brûlures, contusions, foulures, &c. L'expérience a démontré que le Tricophère du Professeur Barry guérit également les maladies de peau, les chevaux et tout le règne animal. Les témoignages suivans, démontreront la valeur de cette préparation, et les résultats obtenus par ceux qui l'ont employée.

New York, 22 septembre 1850.

Professeur Barry.—Cher Monsieur.—Depuis seize ans j'étais affligé d'une éruption cutanée à la tête, d'un caractère très grave. J'avais suivi les conseils des médecins les plus éminents et essayé toutes les préparations connues pour les cheveux, et les maladies de peau, le tout sans succès. Un ami me conseilla alors d'employer votre Tricophère ; [illegible] je suis parfaitement guéri, dans l'espace de deux mois. Ma maladie était tellement violente qu'à cette époque j'étais presque aveugle.

Je suis respectueusement,
G. V. M. SAPELYE.
140 Columbia street, Brooklyn

Prof. Barry—Monsieur,—Il y a environ deux ans que je perdais tous mes cheveux, et que ma tête devint [illegible] Je suivis vos conseils, et à mon grand étonnement mes cheveux se fortifièrent, toutes mes peaux mortes disparurent et ma tête est maintenant en parfait état.

Je suis avec respect, votre obéissant serviteur,
J. TREADWELL, 70 Broadway

Si quelques personnes doutent de la véracité de ce qui précède, elles sont priées de passer au bureau du professeur Barry, No 137, Broadway, New-York, où on leur montrera les lettres originales.

(Tiré de l'Argus Militaire et Naval.)

Aucun remède pour la cure des maladies de cheveux et de peau n'a encore joui de la popularité qu'a obtenue le Tricophère ou composé médical du professeur Barry. On en fait un grand usage dans les hautes classes de notre communauté, et on l'emploie de préférence à tout autre remède de ce genre, il donne de la vigueur à la racine des cheveux, les fait croître avec force et détruit les peaux mortes. L'efficacité de cette mixture est incontestable et les prix en sont des plus modérés.

A vendre au No 137, rue Broadway, New York et chez tous les pharmaciens des Etats Unis et du Canada, à 25 cents la grande bouteille.
8juin—3mtj

SAVON ITALIEN MEDICINAL DE GOURAUD.

La langue est impuissante à rendre la dixième partie des propriétés merveilleuses de ce savon. L'approbation publique a établi sa supériorité d'une manière irrévocable au dessus de toute comparaison. Son efficacité est reconnue partout pour la guérison des taches de rousseur, du hâle, de la pâleur, des boutons, dartres et ulcères, même les plus invétérées et les plus tenaces, des vers de l'épiderme, et des autres maladies de la peau. Outre ces qualités, c'est aussi le meilleur savon à barbe que l'on puisse employer.

La POUDRE SUBTILE de Gouraud, pour faire tomber les poils, sur n'importe quelle partie du corps, se recommande également.

Le Restaurateur de la chevelure ou VRAIE CIRCASSIEN, de Gouraud, est une admirable préparation qui prévient la chute des cheveux, en favorise la croissance et donne aux plus rudes le moelleux de la soie.

La Teinture Liquide de Gouraud change sur le champ les cheveux rouges ou gris en cheveux d'un noir lustré ou du plus beau châtain.

Le Rouge Liquide de Gouraud rend aux lèvres et aux joues pâles une admirable teinte vermeille, que le frottement même ne peut enlever.

Le Blanc de Lys, de Gouraud, est sans égal pour les teints âcres, rouges et trop hauts en couleur.

Les préparations du docteur Felix Gouraud ne se trouvent, véritables, que chez son unique agent
G FARGUE,
Magasin de nouveautés, No 26, rue St Charles sous le Verandah. 1mai—3m

LIGNE D'OMNIBUS DE LAFAYETTE ET NOUVELLE-ORLEANS.

HART THOMAS & Co. informent le public que les départs de leurs voitures auront lieu à dater de ce jour, comme suit :

De la rue Jackson, Lafayette :
Première voiture, à 6 heures A. M.
Dernière do à 8 do P. M.

De la rue du Canal :
Première voiture, à 6 1/2 heures A. M.
Dernière do à 8 1/2 heures P. M.

Départs du bas de la ville :
De la Presse à Coton d'en bas, 3me Municipalité
Première voiture, à 6 heures A. M.
Dernière do à 7 3/4 h. P. M.

De la rue du Canal :
Première voiture, à 6 1/2 heures A. M.
Dernière do à 8 1/4 heures P. M.

Il n'est pas permis de fumer dans les omnibus lorsqu'il y a des dames.

Billets à vendre au No 52, rue des Magasins
28 mars—1an

Fer, Cuivre et Ferblanc.

300 tonneaux fer du Tennessee assorti, en barres carrées et rondes,
25 tonneaux fer *Plough plates*,
10 do do *Plough moulds*,
25 do fer de bouilloire 3/16 à 3/8 1re qualité

FER POLI DE CABLE.
100 tonneaux assortis,
15 do fer de bouilloire fini,
10 do do *Plough plates refined*.

FER DE SUEDE.
75 tonneaux fer assorti, plat, carré et rond.

FER D'ANGLETERRE.
300 tonneaux barres plates de 1 @ 4 ¾ pouces (par ¾ @ 1 pouce.
100 do do rondes ¾ @ 4 pouces,
100 do do carrées ¾ @ 4 ¾ do,

FER EN FEUILLES.
350 colis de 9 @ 20.
100 do 22 @ 26.

FER EN ROULEAUX.
1000 colis [illegible]

FER POUR CERCLES.
1500 colis 5/8 @ 4 ½ pouces.

FER ANGULAIRE.
5 tonneaux assortis 1 ¾, 4 ½, 2 et 2 ½ pouces.

CUIVRE.
30,000 livres brasier 10 @ 136 livres la feuille [30 sur 60.

FERBLANC.
200 caisses de Charcoal.

A vendre à bas prix et à des conditions libérales par PRIESTLEY & BEIN. 90 et 91 rue du Camp

FROMAGE DE GRUYERE—40 meules 1re qualité, venant d'arriver, à vendre par B TALAMON, 192 rue Royale. 23 juin

CHANGEMENT DE DOMICILE—Wm WAREMAN & Co., 79 & 81, ci-devant 78, Maiden Lane, New-York, en face de l'ancien magasin, confectionnent et fabriquent tous les articles de toilette d'homme, tels que chemises [illegible] coton, &c., tant américain qu'étranger. Cravates de fantaisie, soie et satin, [illegible] prince Albert, [illegible] Mouchoirs [illegible]

J. FEYTEL

A l'honneur de prévenir ses anciens amis et le public, en général que, décidé à se fixer d'une manière permanente à la Nouvelle-Orléans, il vient d'ouvrir à l'encoignure des rues Chartres et Conti, vis-à-vis de son ancien établissement, un magasin de bijouterie et horlogerie où il débite en ce moment un magnifique assortiment d'articles de sa partie, tels que : montres d'or Lépine, Tobias et French, do argent, chaînes de sûreté et chaînes de gilet or, épingles et broches diamant, rubis, perles et pierres fines, bagues do, services de table et à thé en argent et vermeil, à filet et simples, etc. etc., le tout garanti au meilleur titre.

Il reçoit en ce moment un grand assortiment de montres anciennes en or et en argent, des meilleures manufactures de France et d'Angleterre qu'il vendra aux conditions les plus libérales.

Il offre aussi à vendre en gros et en détail toutes espèces de fournitures pour horlogers.

Il continuera comme par le passé à s'occuper des réparations en tous genres, dans toutes les branches de l'horlogerie, de la bijouterie, et se flatte que la confiance qu'on a bien voulu accorder anciennement à son travail ne lui fera pas défaut.
23 nov—1an

LIQUIDATION !!

Les soussignés désirant clore entièrement leur stock de vins EXTRA FINS, offrent à grand rabais ceux-ci après—

30 caisses grand vin Haut Brion de Larrieu ;
75 caisses vieux Lafitte, 1840, de Cruse et Hirschfeld ;
25 caisses vin Latour supérieur, d'Henriette Doumas ;
55 caisses vin vieux Château Chollet ;
15 caisses Lafitte 1843 de R. Redon ;
20 caisses vieux St-Estèphe ;
75 caisses Hermitage d'Alexis Lemonnier ;
24 caisses Château Léoville ;
30 caisses Lafitte et Latour en 1/2 bouteilles ;
12 caisses vieux Muscat de Frontignan ;
21 caisses "exquisitos Muscatel de Lisboa ;"
43 caisses vin blanc Château Preygnac 1841, de Larrieu ;
25 caisses vin blanc Sauternes de 1842, de Nartigue et Bigourdan ;
20 caisses vin blanc à l'émerie de P. F. Eyquem ;
15 caisses vin blanc de Chablis ;
45 caisses Clos de Vougeot et Chambertin en grandes et 1/2 bouteilles ;
100 bouteilles très vieux Porto pour malades ;
250 paniers de Champagne des premières marques ;
300 barriques et demi barriques vins rouge et blanc pour familles : vieux Cognac, Madère, Sherry, liqueurs superfines, &c, &c, à une très grande réduction de prix, à vendre par

LONEILHE & CO,
Encoignure Royale et Douane.

Nota—Tous ces vins sont garantis sous tous les rapports ; ils sont très limpides et sans le moindre dépôt.

MARCHANDISES SECHES !
REDUCTION DE PRIX.

LES soussignés désirant diminuer leur stock, offrent à vendre à partir de lundi prochain, 9 juin,
Un grand assortiment de JACONAT FRANÇAIS au prix réduit de 25 et 30 cents ;
BATISTE D'ECOSSE FRANÇAISE à 20 cents ;
GUINGAMS [illegible] 12 ½, 15 et 20 cents ;
TOILE DU NORD, unie, rayée et à carreaux à 25 cents ;
COUTILS fil, blancs et en couleur ; TOILE A DRAP et TOILE D'IRLANDE ; BONNETERIE, etc., etc.
BARRIERE, LACAVE & Co.,
31 mai 20, rue de Chartres.

SUCRE DE LA HAVANE—646 caisses brun jaune et blanc, en débarquement du brick J. Cohen, à vendre par RAYMOND CAMUZAC, 31, Vieille Levée. 23jn

BONS DE LA TROISIEME MUNICIPALITE à vendre en sommes convenables aux acheteurs, par PIERRE POUTZ,

ATTENDU par le navire Carah, du Havre : 20 caisses absinthe suisse, marque C F Berger ; 50 caisses absinthe suisse, marque Ed Pernod ; 10 do do de Versia & Lecoultre ; 10 do de kirsch do Ed Pernod ; 10 meules fromages de Gruyère ; A vendre par J N CURIEN, 21, rue Dumaine. 20mai

ATTENDU par le navire Carack, du Havre : 30 balles fromage de Gruyère ; A vendre par J N CURIEN, 21, rue Dumaine. 20mai

VEAUX CIRES—2 caisses veaux cirés de la marque de Trouvé Chauvel, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 26, rue de Chartres. 21m

OLIVES ET CAPRES—150 caisses olives et capres, en débarquement du brick [illegible], de Marseille, à vendre par O VALETON & CO, 25, rue Tchapitoulas. 17m

CIGARES DE LA HAVANE—60,000 Regalias, Imperiales, Millar, Prensados, Panetelas, Damas, Londres, &c, des meilleures marques, tels que Figaro, Cabanas, Partagas, El Sol, Dos Hermanos, Lord Wellington, Silfide, Nereyda, Cobden, Sevillana, Patron Bibilas, Isabel de Valdemera, Ambrosia, Villate, &c, en magasin et à vendre par D BORNIO, Jr., 34, rue Gravier. 22mai

CIGARES DE LA HAVANE—650,000 Imperiales, regalia, Canones, Millares, Prensados, panetelas, Damas, Londres, etc, etc, des meilleures marques, telles que Figaro, Cabanas, Partagas, El Sol, Dos Hermanos, Lord Wellington, Sylfide, Nereyda, Cobden, Sevillana, Patron, Bibilas, Isabel de Valdemera, Ambrosia, Villate, etc, etc, en magasin et à vendre par D BORNIO Jr, 34, rue Gravier

A VENDRE à l'arrivée du navire Salamandre, de Bordeaux, 10 barriques vin rouge Macau Médoc ; 24 do do St Estèphe, 35 barils vin blanc Haut-Sauternes. Par B. TALAMON, 192, rue Royale

ACIER ET FER— 30 caisses acier de Milan, 800 quintaux fer de Biscaye, convenable pour le marché du Mexique, à vendre à l'entrepôt par BRUGUIERE BROTHERS, 9, Bienville. 4 juin

A VENDRE—A l'arrivée du brick Silenzio, venant de Gênes : 2000 caisses limons de San Remo, contenant 400 limons chaque caisse. 1000 stons amidonage, à vendre par DOMINIQUE LANATA, 9 et 10, rue Jefferson. 26 juin

DAMEJEANNES—Damejeannes—En débarquement du navire Lemuel Dyer, 600 damejeannes de 1, 2, et 5 gallons, à vendre par PIERRE POUTZ, 93, rue de la Douane. 13mai

Par le navire UNION.
Habillements d'enfants et jeunes gens.
UN grand assortiment d'habillements d'enfants, à vendre par STUART, Au dessus du magasin de chapeau de l'Arc. Nos 1 et 3 rue Chartres. 26 av

HUILE de baleine—3000 gallons huile de baleine épurée et raffinée, en magasin et à vendre par W F VREDENBURGH & Co, No 29, Vieille Levée. 1juil

HUILE DE LIN—300 gallons crue et cuite, à vendre par W F VREDENBURGH & CO, 29, Vieille Levée. 1juil

VITRES—2000 caisses assorties de Waterford, à vendre par W F VREDENBURGH & CO, 29, Vieille Levée. 1juil

BLANC DE CERUSE—30 tonneaux pur et No 1, à vendre par W F VREDENBURGH & CO, 29, Vieille Levée. 1juil

MASTIC—50 barils en vessies et en ferblanc, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 29, Vieille Levée. 1juil

SALERATUS—100 colis de New York, à vendre par W P VREDENBURG & Co, 29, Vieille Levée. 1juil

EN débarquement du navire Alexander, venant de Bordeaux, et à vendre par les soussignés : 10 quarts pipes vieux cognac, marque E Genny ; 1 do très vieux do do ; A vendre par NUMA LACOSTE, 147, rue Royale. 1juil

VINS en caisses—4500 caisses vin rouge et blanc, diverses marques, en bouteilles et demi bouteilles, à vendre par NUMA LACOSTE, 147, rue Royale. 1juil

VINS en barriques pour familles, de divers crus—250 barriques vin rouge St Julien, Floirac, St Estèphe, St Emilion, Chateau Margaux, Chateau Léoville, Chateau Latour, à vendre par NUMA LACOSTE, 147, rue Royale. 1juil

GRU ET FARINE de maïs fraîchement moulu, à vendre par CONVERSE & CO, 97 Tchoupitoulas. 1 juil

FRUIT SEC—40 barils pommes et pêches sèches, à vendre par CONVERSE & Co, 97, Tchoupitoulas. 1juil

GROS CORNICHONS—150 caisses de différentes marques, à vendre par CONVERSE & Co, 97, Tchoupitoulas. 1juil

CLOUX—40 barils grandeurs assorties, à vendre par CONVERSE & Co, 97, Tchoupitoulas. 1juil

EN débarquement du navire Belle Assise, de Bordeaux : 93 barriques vin rouge Cantenac ; 4 do do St Estèphe. A vendre par V & E MAIGNAN, 85—87, St Louis. 1juil

EN déchargement du navire Alexandre, de Bordeaux : 50 barriques vin rouge Chateau Bellevue ; [illegible] A vendre par V & E MAIGNAN, 85—87, St Louis. 1juil

EN débarquement du navire Belle Assise, de Bordeaux ; arrivé le 28, et à vendre par le soussigné : [illegible]

DEPOT D'EAUX DE COLOGNE, supérieures à toutes celles connues sur la place.
P. LEVERRIER,
76, RUE DE CHARTRES, ENTRE BIENVILLE ET CONTI.

OFFRE à vendre au-dessous des prix de Paris, de l'Eau de Cologne, qualité très supérieure, aujourd'hui parfaitement appréciée et estimée du plus grand nombre de consommateurs, en bouteilles, ainsi qu'en litre, 1/2 litre, 1/4 litre, 1/8 litre et 1/16 litre.

Très bonne qualité de 26 degrés	à	$1 50	le gallon
Superfine qualité de 30 do	à	2 50	do
Extra superfine de 30 do	à	3 00	do

Nos diverses qualités ne contenant absolument que des essences pures et en premier choix, les personnes qui voudraient en boire avec un mélange d'eau naturelle, ou s'en servir comme médicament peuvent le faire avec la plus grande confiance. Telle est la supériorité de notre Eau de Cologne qu'il arrive très souvent que notre troisième qualité se trouve beaucoup plus forte en esprit comme en essence que celle qui se vend ailleurs pour première qualité. 19 juin

Magasin de grande Variété de marchandises d'importation directe, en liquidation.
P. LEVERRIER,
76, RUE DE CHARTRES, ENTRE BIENVILLE ET CONTI,

OFFRE à vendre à très bas prix, un très grand assortiment de chapeaux de paille d'Italie pour hommes, cadets et enfans, gants fil d'Ecosse de diverses couleurs pour hommes et femmes, un très bel assortiment de bretelles, spécialement bretelles riches, bouclés dorées, blanches coton, coton et soie, soie pure ; une grande quantité mouchoirs batiste à raies [illegible] pure fil, couverts en métal, boucles, agrafes, boites rondes et sur carton ; cafetière française à filtrer le café, lampes modérateur et carcels, toutes sortes de jeux pour les familles, articles de salle d'armes, articles de billard et articles de pêche, &c, &c. 19 juin

HOPITAL LUZENBERG.
Situé sur le Rail Road Pontchartrain.

CET Etablissement fondé par le Dr. C. A. LUZENBERG et conduit par lui avec succès pendant 14 ans, est maintenant prêt à recevoir des malades sous la direction du Dr J. RHODES. Cette maison de santé est établie sur une vaste échelle [illegible] les chambres sont spacieuses et parfaitement aérées ; les salles ordinaires sont grandes, [illegible]. Le magnifique jardin qui entoure l'Etablissement offre d'agréables ombrages aux convalescens.

Prix d'admission :
Chambres particulières à un lit, $2 par jour.
" " 2e classe, $1
" " 3e classe, $1

Il y a des corps de logis séparés pour le traitement des maladies contagieuses, et un vaste établissement pour les personnes atteintes d'aliénation mentale. Les prix dans ces deux cas sont convenus. Un médecin réside à la maison constamment sur les lieux.

Pour plus amples informations, s'adresser à l'hôpital ou chez le Dr. J. RHODES, 192, rue Canal. 20juil—1an

P. W. Woodlief,
13, rue de Chartres,

OFFRE, à dater d'aujourd'hui lundi 26 courant, en vente son grand assortiment de MARCHANDISES SECHES, qui est au grand complet, ayant été récemment approvisionné par son agent de New-York. Il invite respectueusement les dames, les marchands, les habitants et autres à venir examiner son assortiment de choix avant de faire leurs achats ailleurs.

F. W. WOODLIEF, 13, rue de Chartres. 26 mai—3m

MAISON ROUGE
ENTRE LES DEUX MARCHES.
Jos. N. Robert et Co.

MARCHANDISES sèches variées lesquelles seront vendues à grand meilleur marché à partir d'aujourd'hui 3 avril, savoir :
10 caisses coton blanc ;
6 do indiennes de printemps ;
4 do [illegible] ;
4 do cotonades ;
1 do coutil à matelas ;
1 do indiennes [illegible] bleu.

Les personnes qui désireront voir ces affaires sont invitées à venir promptement faire leurs achats. Souvenez vous de Maison Rouge.
3 juin Jos. N. ROBERT & Co.

SARDINES à l'huile—45 caisses de la marque de B Guillou de L'Orient, à vendre par les agents en cette ville, BRUGUIERE & BROTHERS, 9, rue Bienville. 29 mai

ABSYNTHE et kirsch de la marque de Cotta & Co, de Pontarlier, à vendre par BRUGUIERE & BROTHERS, 9, rue Bienville. 30 mai

TABAC en feuille de la Havane—Un bel assortiment de capes et tripes vrai Vuelta Abajo, le plus supérieur en ville, en magasin et à vendre par Fco PUIG Y PUIG, 28 rue de la Commune. 21 mai

EAU DE VIE DE COGNAC, en magasin et à vendre par les soussignés— 4 quarts de pipe eau de vie de Cognac E R Martin & Co, 1849 ; 5 do do do do 1846 ; 5 do do do 1840. LEOPOLD JEANNET & CO, 22, rue St Louis. 23ja

VIN DE CHAMPAGNE—93 paniers de bouteilles et demi bouteilles, de la marque Irroy de Mareuil-sur-Ay, à vendre par LEOPOLD JEANNET & Co, 22, rue St Louis. 25jn

KIRSCH SUISSE—10 caisses kirsch, de la marque Versia & Lecoultre, en magasin et à vendre par LEOPOLD JEANNET & Co, 22, rue St Louis. 23ja

VINS FINS EN CAISSES — 50 caisses vin rouge et blanc, pour clore une facture, à vendre par LEOPOLD JEANNET & Co, 22, rue St Louis. 25jn

SERRURES FRANÇAISES—94 caisses serrures, numéros bien assortis, en magasin et à vendre par LEOPOLD JEANNET & Co, 22, rue St Louis. 23ja

VIN ROUGE—50 barriques, en débarquement du navire Salamander, de Bordeaux, à vendre par RAYMOND CAMUZAC, 31 Vieille Levée. 26 juin

SUCRE DE LA HAVANE.—750 boîtes sucre brun jaune et blanc, en magasin et à vendre par RAYMOND CAMUZAC, 31 Vieille Levée. 26 juin

BOUCHONS—16 demi balles, 1re qualité, pointus, convenables pour bouteilles à bière, à vendre par J Y DE EGANA, 47, rue Bienville. 15mai

CHAUDIERES à sucre en fer fondu et battu, dimensions assorties, à vendre par J Y DE EGANA, 47, rue Bienville. 15mai

AUX HABITANS SUCRIERS.

LE soussigné offre à vendre un assortiment complet de chaudières à sucre, en fonte et fer battu, de 36, 42, 48, 49, 50, 52, 54, 58, 60, 66, 72, 78, 82 et 84 pouces, de la célèbre manufacture de E. Maw, dont la réputation pour la fabrication des articles de ce genre est établie depuis longtemps.

Les habitans qui ont employé ces chaudières, se sont unanimement prononcés en leur faveur. Elles sont de dimensions convenables et faites avec les meilleurs matériaux.

Grilles, barres et bouches de fourneaux, à vendre par JUAN Y DE EGANA, 47, rue Bienville. 17 juin

Résidence d'été à vendre.

LE soussigné offre à vendre sa résidence d'été, située à la Baie St-Louis, à égale distance des deux wharfs ; la terre a un arpent de face au Lac, sur vingt arpens de profondeur, plus ou moins ; avec une maison à deux étages contenant huit chambres, galerie tournante de dix pieds, cuisine, écurie, poulailler, maison du gardien, le tout neuf et en bon état ; il y a sur les lieux beaucoup d'arbres fruitiers en rapport, entr'autres 200 pieds de vignes, deux citernes neuves de mille gallons chaque, et deux puits, dont un fournit d'excellente eau de source, et en abondance.

Le wharf a mille pieds de long, la cabane à bain peut contenir vingt personnes, le tout construit l'été dernier.

Pour les conditions, s'adresser à G. LEGENDRE, rue Bienville No 11. 27 mars

AU MAGASIN VERT,
Encoignure Chartres et Conti.

Les soussignés offrent aux prix les plus modérés, le nouvel assortiment d'articles de fantaisie et d'utilité, qu'ils ont reçu par les derniers arrivages du Havre et de New-York.

Cet assortiment se compose de parfumerie assortie, rubans nouveaux, bretelles fines, brosses à dents, do à habits, do à ongles, do à poudre, do à barbe, do à souliers, aiguilles et épingles de tous les Nos., agrafes, galons, lacets pour corsets, lacets fil et coton en pièce, papier à lettre réglé, français et américain, enveloppes pour lettres, fleurs artificielles, boutons en nacre et autres—Enfin un assortiment de mercerie et quincaillerie des plus varié.

N. B.—50 doux. plumeaux des Nos 5 à 28 ;
50 doux. cafetières fer battu ;
Dépôt de poudre de riz.
12av. CHASSARIOL & BOULENGER.

Victor
RUE ST-CHARLES No 16,

A L'HONNEUR d'annoncer à ses nombreux clients et au public en général, qu'il continuera pour son propre compte [illegible] ci-devant de MM. Léon Le Bon didier & Co, il a pris part jusqu'à ce jour.

Il profite de cette circonstance pour remercier les habitués de sa maison de l'ancien patronage dont ils l'ont favorisé et pour les prier de vouloir bien lui en accorder la continuation. Ses efforts tendront toujours à le lui mériter.

Il vient de recevoir par les navires Béatrice, Charlemagne, [illegible] des MARCHANDISES DE PRINTEMPS ET D'ETE, [illegible]

LES soussignés viennent de recevoir les marchandises suivantes qu'ils offrent à des prix excessivement bas :

Barèges laine unis et imprimés, de soie [illegible] ; grenadine jaspée à carreaux de soie, soieries noires de toutes les qualités, jaconat français haute nouveauté, do anglais, organdis, brillantés, batiste d'Ecosse, toiles de Nord unie, à carreaux et à raies, [illegible] mille raies, do à carreaux, chambrais, mousseline suisse et anglaise belle qualité, mousseline brodée pour mantelets, do à raies satinées pour robes, do à petits carreaux, à raies, de mouchoirs, [illegible] coton batiste, percale, mull mull, batiste en pièce, rideaux brodés, mousseline pour moustiquaires brochés, damassés et à guipure, brin fil, à carreaux do, uni, blanc et écru, manches brodées, cols mousseline brodés, manchettes batiste brodée et festonnés, de cols pour hommes, femmes et enfants, valiettes noires et blanches, voiles de barège, de gaze, de toutes les couleurs, toiles à draps 10/4, 11/4, 12/4, 13/4, toiles de Paris, linge de table, damassé et autres, bas de soie, de fil et de coton et de fil d'Ecosse, cas et chaussettes qualités assorties, bretelles pour hommes et enfants.

Un assortiment complet de parfumerie, etc. etc.
BILLIEUX & REGGIO,
10 mars 620, Bourbon.

CHAMPAGNE—25 paniers champagne les quatre de la marque Delbeck et Lafrand à Reims. A vendre par A COUTIN & PANSON, 12, Bienville. 23 juin

SARDINES A L'HUILE—1000 boîtes sardines à l'huile, de Duffes & Co ; 200 demi boîtes sardines à l'huile Duffes & Co, 1000 quarts do do do do. A vendre par NUMA LACOSTE, 147, Royale. 18ja

A VENDRE en débarquement du navire John Holland, venant de Bordeaux : 40 caisses vieux vin St Julien ; 10 do de prunes sèches en grands flacons ; 5 barils prunes sèches ; 10 caisses petits pois, champignons, cèpes à l'huile et pâtes truffés, par LOREILHE & CO, enc Royale et Douane. 21m

CIGARES de la Havane—100,000 cigares de la Havane, en débarquement du brick Adams Gray. 300 caisses sucre de la Havane, assorti, en débarquement de la goélette Fairy. En main un lot de tabac [illegible] supérieur, à vendre par J M CABALLERO, 25, rue Vieille Levée, entre Dumaine et Bienville. 17ja

Toiles, Mouchoirs, etc.

EN déchargement des navires Ocean Queen et John Haven, et en magasin, reçu depuis peu un grand assortiment de toile d'Irlande en pièces et demi pièces, toile de Coutrai, taies d'oreillers en toile, draps de lit, blanc de Union et batardes, de chemise linon, brin fil en toile et brun, grande variété de serviettes, diaprée, damassés, draps et coton, du brun et blanc, toile brune, gingas, [illegible], coutils blanc et brun, mousseline suisse et en livres, etc, à vendre par McDOWELL, MILLS & Co, 96, rue Gravier. 11 avril

A VENDRE

UN café situé encoignure Poydras et Philipa et faisant face au [illegible] de la halle. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux, ou à St. Pierre, encoignure Royale et St Pierre. Il y a un bail de trois ans et quelques mois. 13 juin JEAN FISSE

Dr. P. BLANCHARD

Chirurgien-dentiste, a l'honneur d'informer le public qu'il est de retour à la Nouvelle-Orléans et qu'il vient d'ouvrir son cabinet, Rue Royale, No 164, au premier, entre les rues Conti et St-Louis vis-à-vis la Banque de l'Etat de la Louisiane.

AMANDES—300 caisses récemment reçues à vendre par Fco DE FUENTES & CO, 22, Vieille-Levée. 4juil—6

VIN de Madère—Importation directe—12 demi pipes vieux et supérieur, en magasin et à vendre par Fco DE FUENTES & Co, 22, Vieille-Levée. 4juil—6

SARDINES à l'huile—1000 demi boîtes R. Guillou, 1000 do du Chatelain & Basset, 1000 do Colas & Martin, 2000 quarts de Chatelain et Basset, 1000 do Colas et Martin, 800 boîtes Pâtés Sardines, en magasin et à vendre par Fco DE FUENTES & Co, 22, Vieille-Levée. 4juil—6

HUILE d'olive—600 caisses véritable huile J. Plagniol de 24 quarts, en magasin, à vendre par Fco DE FUENTES & CO, 22, Vieille Levée. 4 juil—6

VIN Rouge—récemment reçu par le navire Hamsander de Bordeaux—50 barriques vin rouge St. Estèphe, à vendre par Fco DE FUENTES & CO, 22 Vieille-Levée. 4juil—6

VIN rouge—récemment reçu par le navire Belle Assise de Bordeaux— 182 barriques vin rouge supérieur St Capraise. 100 caisses do do St-Estèphe. A vendre par Fco DE FUENTES & Co, 22, Vieille Levée. 4juil—6

COGNAC—35 quarts de pipe J & J Frost & Co ; 25 huitièmes de pipes J & J Frost & Co. 10 quarts do do de Longuey 1825. 10 do do [illegible] Washington. 20 do vieux Cognac Larochelle. 30 do très supérieur vieux Cognac R R. 12 huitièmes de pipe marque Eagle, à vendre par Fco DE FUENTES & Co, 22, Vieille-Levée. 4juil—6

CHANDELLES—30 caisses Bougies de la Villette, supérieures, à vendre par Fco DE FUENTES & CO, 22, Vieille Levée. 4juil—6

CAPSULES à bouteilles—5000, Nos 12, 13, 14 et 15, en magasin, à vendre par Fco DE FUENTES & CO, 22, Vieille Levée. 4j—6f

EN débarquement des navires Belle Assise et Alexandre, de Bordeaux :
75 barriques vin rouge ordinaire ;
10 do do Cantenac ;
40 caisses sardines de Nantes ;
300 do vin rouge St-Julien ;
110 do do Bauzan ;
50 do do Bel Air ;
30 do do Lafitte ;
20 do do Latour ;
25 do do Haut Brion, à vendre par FERBOS FRERES,
3 juillet 247 et 249, rue Royale encoig. Dumaine

EN débarquement du navire Alexander, venant de Bordeaux :
40 barriques vin rouge St Julien,
40 quarts de pipes eau de vie de C Marquet ;
5 demi do do J Hennessy & Co ;
20 quarts do do ;
5 demi do do Martel & Co ;
5 quarts do do do ;
5 octaves do do do ;
5 demi do do Otard Dupuy & Co ;
10 quarts do do Pinet Castillon & C ;
20 quarts do do do.
A vendre par EUG ROCHEREAU & Co, 17—19, rue St-Louis. 3juil

INDIGO de Guatemala,—40 surons, en magasin et à vendre par P CUSACHS, Enc. Royale et St-Philippe. 3j

ANIS—3 balles anis très frais, à vendre par P CUSACHS, Enc. Royale et St-Philippe. 3j

SODA—10 boucauts, à vendre par P CUSACHS, Enc. Royale et St-Philippe. 3j

HUILE de lin—5 boucauts, à vendre par P CUSACHS, Enc. Royale et St-Philippe. 3j

840,000 Cigares de la Havane de toutes les qualités et des meilleures marques, telles que : Cabanas, Figaro, Partagas, Lord Wellington, Dos Hermanos, Sanchio La Creola, La Arcada, Tres Marias, Modestina, Ugues, El Sol, Sevillana, Fragancia, &c., en magasin et à vendre par D BORNIO Jr, 34, rue Gravier. 29 mai

VIN MUSCAT—100 caisses, en débarquement du brick Cesare, de Marseille, à vendre par O VALETON & CO, 25, Tchapitoulas. 17m

BOUCHONS—90 balles de 15,000 chaque, pour bouteilles à vin, en débarquement du brick Cesare, de Marseille, à vendre par O VALETON & CO, 25, Tchapitoulas. 17mai

SARDINES à l'huile—5,000 boîtes, demi et quarts de boîtes, à vendre par O VALETON & CO., 25, Tchapitoulas. 17m

PRUNES—50 caisses prunes sèches en jarres, en débarquement du navire John Holland, à vendre par RAYMOND CAMUZAC, 30 Vieille Levée. 28 mai

TRUFFES, Pâtés, &c—100 demi boîtes truffes, 100 demi et 100 quarts boîtes pâtés truffés ; 600 demi boîtes champignons, à vendre par O VALETON & CO, 25, Tchapitoulas. 17m

COGNAC de la Rochelle, en débarquement du navire John Holland, de Bordeaux, 30 demi pipes, 25 quarts de La Lorge et Co., La Rochelle, à vendre par O. VALETON & CO., No 25, rue Tchoupitoulas. 28 mai

Paratonnerres de J. Spratt.

CET article, d'un genre tout à fait nouveau, réunit toutes les garanties de tout autre système, et possède l'immense avantage de ne coûter que le QUART de tout autre genre, à vendre par J. S. MASPEREAU & Co, 22, rue Condé, Agents pour l'Impétrant. 17 sep

GRAINE de lin en [illegible] et en barils, [illegible] à vendre par H BONNABEL, droguiste, Encoignure Natchez et Tchapitoulas. 6 ja

Agence à la Nouvelle-Orléans de la Compagnie d'Assurance de Pennsylvanie, Maritime, Incendie, Assurance sur la vie. [illegible]

SALSEPAREILLE
Du Docteur S. P. Townsend.
MERVEILLE DU SIECLE.

CE remède, le plus extraordinaire qui soit au monde, est mis en bouteille d'un litre ; il est six fois meilleur marché, plus agréable et supérieur aux autres, effectue la guérison sans vomir, sans purger et sans affaiblir.

REMEDE DE PRINTEMPS ET D'ETE.

La grande supériorité de cette Salsepareille sur toutes les autres, c'est qu'elle donne de la force au corps en même temps qu'elle chasse la maladie. Elle purifie le système tout entier, et renouvelle la masse du sang en même temps qu'elle l'épure. C'est dans cette faculté, que ne possède aucun autre remède, qu'est le grand secret de ses succès merveilleux. Depuis cinq ans, ce remède a opéré plus de 100,000 cures, dont au moins 15,000 dans des cas regardés incurables, et a sauvé la vie à plus de 5,000 ENFANTS.

DIX MILLE CAS DE DEBILITE ET FAIBLESSE DANS LE SYSTEME NERVEUX.

La Salsepareille du Dr Townsend établit une vigueur permanente dans tout le système, soit qu'il ait été affaibli par l'usage des médecines ou par les excès désordonnés d'une jeunesse passionnée. Ce remède agréable guérit des lassitudes dans les membres, des évanouissements, des prostrations du système nerveux, et enfin de toutes les maladies qui, négligées, conduisent la malade vers cette terrible fin qu'on nomme maladie de poitrine.

MALADIES DE POITRINE GUERIES.

Maladies de Poitrine, Bronchites, Maladies de Foie, Rhumes, Catharres, Toux, Asthme, Crachements de Sang, Aigreurs, Phtysie, Transpiration de Nuit, Expectorations difficiles ou abondantes, Douleurs de Cotés, etc., etc. ont été et peuvent être guéries.

CRACHEMENTS DE SANG.

New-York, 22 avril 1847.

Dr. Townsend :—J'ai la conviction la plus complète que je dois la vie à votre salsepareille. Depuis plusieurs années j'avais une toux, que rien n'avait pu guérir, et qui ne faisait qu'empirer tous les jours. Ma condition était devenue déplorable ; je crachais le sang, j'avais des transpirations de nuit qui m'affaiblissaient de telle sorte, que je croyais en avoir fini avec la vie. Votre salsepareille dont je viens de faire usage a opéré un changement merveilleux. Je suis maintenant capable de vaquer à mes affaires, les crachements de sang ont cessé, et je ne tousse plus. Veuillez accepter ici l'assurance d'une reconnaissance sans bornes.

Tout à vous,
WM. RUSSELL, 65 rue de Catharine.

GRAND REMEDE POUR LES FEMMES.

La Salsepareille de Townsend est un remède efficace contre la phthisie pulmonaire dans son commencement, la stérilité, la Leucorrhée ou pertes blanches, la suppression des Menstrues, la débilité générale du système, qu'elle résulte d'irrégularité dans les fonctions, de maladie ou d'accident.

Il est curieux d'étudier les effets de ce remède lorsqu'on l'administre pour combattre la faiblesse ou les défaillances habituelles. L'énergie reparaît immédiatement ; l'énervation, cause principale de la stérilité des femmes disparaît immédiatement.

On n'attend pas de nous, dans des cas d'une nature aussi délicate, la publication de certificats ou de guérisons. [illegible] Nous avons connaissance de plusieurs cas où des femmes privées d'enfans, sont devenues mères après avoir employé [illegible] Salsepareille.

AUX MERES ET AUX FEMMES MARIEES.

L'Extrait de Salsepareille est presque souverain contre les maladies des femmes, vers cette époque de la vie que l'on appelle le *temps critique*, son emploi peut prévenir [illegible] des nombreuses maladies qui menacent alors les femmes. [illegible]

REMEDE MERVEILLEUX POUR LES FEMMES ET LES ENFANTS.

Ce remède est l'un des plus sûrs et des plus efficaces qui ait été découvert pour les femmes enceintes. Il donne de la force à la mère et à l'enfant, il prévient les douleurs, augmente et enrichit le lait. [illegible]

BEAUTE ET SANTE.

Le blanc, le cosmétique, les savons alcalisés et autres préparations de ce genre dont les femmes font usage pour la figure, altèrent la beauté du teint ; resserrent les pores de la peau et arrêtent la circulation du sang. [illegible]

OPINION DES MEDECINS.

Le docteur Townsend reçoit journellement des ordres de médecins de toutes les parties de l'Union. [illegible]

Nous soussignés, médecins de la ville d'Albany, [illegible] l'Extrait de Salsepareille [illegible] une des meilleures préparations [illegible] offerte au public.

H. P. PULING, M. D.
J. WILSON, M. D.
R. B. BRIGGS, M. D.
P. B. ELMENDORF, M. D.

Albany, 1er avril 1845.

Encouragés par le grand succès et la vente immense de la salsepareille du Docteur Townsend, une foule d'individus [illegible] se sont mis à faire de la Salsepareille, des Elixirs des Amers, extraits de Yellow Dock, &c. Ils les mettent généralement dans des bouteilles semblables aux nôtres, et quelques-uns ont volé et copié nos avis. Ce sont des imitations sans valeur qu'il faut éviter avec soin.

RUSES DES CHARLATANS.
Que chacun lise ceci avec attention.

Il y a, dans toutes les villes, une salsepareille décorée du nom de "Salsepareille du docteur Jacob Townsend," qu'on représente comme la véritable, &c. Ceci est faux. Tout en annonçant de toute participation à cette fraude, plusieurs des agents respectables qui vendent cette drogue dans notre pays, nous croyons devoir mettre le public en garde contre la ruse et la mauvaise foi des contrefacteurs, qui ne rougissent pas d'en imposer ainsi à la communauté.

Dans le cours des huit dernières années, le docteur Townsend a dépensé plus de $300,000 pour faire annoncer, dans les papiers publics ou autrement, son inestimable remède qui, dans les Etats Unis et dans la plus grande partie de l'Univers, a acquis une réputation qui a eu pour résultat une vente immense.

On fait [illegible] la capacité de quelques hommes sans principes et entr'autres, d'un vieillard nommé Jacob Townsend, qui, depuis plusieurs années fait métier de publier des annonces à bas prix ; cet individu s'est adressé aux grand nombre de personnes leur offrant l'usage de son nom pour la vente de la Salsepareille du docteur Townsend, et citant pour preuves qu'il y avait d'immenses profits à réaliser les fortes sommes que nous avons dépensées pour frais de publications. Il s'est adressé, entre autres, à M. Charles Watrous, éditeur du Jamaica Farmer, qui a méprisé et rejeté son offre. Moins scrupuleux, MM. H. K. Andrews, l'un des anciens propriétaires de l'onguent de McAllister ; Ralph Pomeroy, ex-caissier de la banque de Belleville, N. J.), qui n'a jamais racheté ses billets ; John Stillmann et William Thompson, sous la raison de "Thompson, Skillmann & Co," ont employé cet homme qui les a autorisés à faire usage de son nom, moyennant la modique rétribution hebdomadaire de sept piastres.

AUTRE RUSE.

Nous avons dépensé cinq cents piastres pour faire graver sur acier le portrait du docteur Townsend qui figure sur nos étiquettes, afin de les distinguer des autres et de prévenir toutes méprises. Aujourd'hui ces hommes font aussi graver sur acier le portrait du vieux docteur Townsend. Que le public soit juge ! [illegible] et que chacun se convainque qu'il n'y a de véritable remède que celui qui porte la note de S. P. Townsend. La vraie étiquette gravée sur acier contient le portrait du docteur Townsend, trois figures de femmes et la façade de notre manufacture. La fausse vignette n'a ni les figures de femmes ni la façade de notre manufacture.

Préparé et à vendre par S. P. TOWNSEND, M. D., 108, rue Fulton, New-York.—Les personnes qui désireraient se procurer la véritable salsepareille du S. P. Townsend, [illegible] devront s'adresser au SEUL AGENT, pour la Nouvelle-Orléans,
J. WRIGHT & CO,
30 sept— 151, rue de Chartres

J. D. Grieff et Co.,
Marchands de Comestibles en gros et Commissionnaires.
MARCHANDS DE BEURRE ET DE FROMAGE, ET AGENTS
Pour la vente de bière d'Albany, de Taylor, de Porter et de Cidre de Newark.
Nos 38, 40 et 42, rue de la Vieille Levée, et No 30, rue Front Levée, Nouvelle-Orléans.
A. D. GRIEF, S. A. KINGSLAND, W. M. GREENWOOD. 16nov—6

VINS en caisses et en barriques — 2 barriques vieux vin rouge Grand Château Léoville ; 4 barriques Château Haut Pessange, [illegible] à vendre par B. TALAMON.

VENTES DE CE JOUR.

Vente à la folle enchère.
Succession de Antoine Cavelier.
PAR N. VIGNIE, encanteur.

MARDI, 8 juillet 1851, à midi, il sera vendu en vente publique, dans la Bourse de la Cité, rue St Louis, entre les rues Chartres et Royale, à la folle enchère de Mme Octavie D Vasquez, née Azi Cavelier, qui ne s'est pas conformée aux conditions de l'adjudication qui lui a été faite le 10 avril 1851, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, de l'esclave suivant :

HANNAH, négresse âgée d'environ 15 ans.

Conditions—Un tiers comptant et le reste à un crédit de six et douze mois, en billets endossés à la satisfaction des exécuteurs testamentaires et garantie par hypothèque sur ladite esclave. Les billets seront datés du 10 avril 1851 et seront divisés en coupons [illegible] ; et en cas de non paiement à leur échéance, ils porteront intérêt à raison de 8 pour cent, jusqu'à parfait paiement, et ce comme clause pénale seulement. L'acte de vente par devant A Chiapella, notaire public, aux frais de l'acquéreur. L'esclave ne sera délivrée que lorsque les conditions de la vente auront été remplies. 27ja—6eg10j

Succession de Sainte River veuve de Armant Morin.
PAR BONNEVAL & BENIT.
Bureau No 54, rue Toulouse.

EN vertu d'un ordre de l'honorable J. N. Lea, juge de la 2nde Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 3 de juin 1851, il sera vendu à l'encan le mardi 8 juillet 1851, à midi, à la Bourse St Louis, pour le compte de ladite succession et pour opérer un partage, la propriété et les esclaves ci-après décrits :

UN certain lot de TERRE, ensemble toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, formant l'encoignure des rues St Louis et Villeré (faubourg Tremé) mesurant, mesure américaine, 30 pieds 8 pouces et 7 lignes de face à la rue St Louis, sur une profondeur de 100 pieds et face à la rue Villeré, d'après un plan fait par Charles A de Armas, arpenteur ; lequel plan sera exposé à la Bourse St Louis.

ESCLAVES.
KELLY, négresse âgée d'environ 47 ans.
MATHILDA, négresse âgée d'environ 34 ans, avec ses 2 enfans.
KATY ou Catherine, mulâtresse âgée d'environ 15 ans.
LOUISA, négresse âgée de 12 ans.
ANNA, négresse âgée d'environ 47 ans.

Termes et conditions :
Pour les esclaves : sept huitièmes comptant et l'autre huitième 1/3 comptant, un tiers à 6 mois et l'autre tiers à 12 mois de crédit.
Pour la propriété foncière, sept huitièmes payables comme suit : un quart comptant, et la balance à 1 et 2 ans de crédit, et pour l'autre huitième, moitié à 12 mois et moitié à 24 mois de crédit.

Tous les billets devront être endossés à la satisfaction et portant hypothèque sur les propriétés vendues et 8 pour cent d'intérêt par an en cas de non paiement à maturité jusqu'à paiement final. Les billets devront être divisés par coupons.

Les actes de vente passés devant M. Theo. Guyol, notaire public aux frais des acquéreurs.
7 juil—17 juillet 7 & 8

PAR R. B. SYKES, Encanteur.
Citrons et Oranges.

AUJOURD'HUI 8 courant, à 6 heures P. M., il sera vendu sur la Levée, en face du marché aux légumes de la 1re municipalité, le chargement du navire Lycurgue, directement de Palerme, consistant en :
1000 caisses de citron ;
1500 do oranges ;
200 do [illegible] ;
20 do [illegible] ;
5 do grenades [illegible].
Crédit [illegible]—Comptant. 8juil

PAR J. L. TAYLOR & CO.

AUJOURD'HUI mardi, 8 courant, à 10 heures A. M. il sera vendu à leur salle d'encan, No 31, rue de Chartres,
Bottes, Souliers, Chapeaux de paille, linges faits, parapluies, &c.
Aussi—60 caisses d'éventails chinois, 10 douzaines serins fantaisie ; Des articles en plaqué ; 20 caisses pistolets à 10 coups, patentés, de Pierce & French. 8juil

Vente par ordre des Gardiens du Port.
PAR MORPHY & NEVIUS.

AUJOURD'HUI mardi 8 du courant, à 5 heures P. M. il sera vendu, sur la Levée, en face de la rue Poydras, pour le compte de ceux que cela concerne, et sous l'inspection des gardiens du port :
40 rouleaux de corde légèrement endommagés, 63 pièces de toile d'emballage, endommagées à bord et en débarquement du steamer Fanny Smith, de Louisville.
Conditions—Comptant. 8 jul

Vente par ordre des Gardiens du Port.
PAR MORPHY & NEVIUS.

AUJOURD'HUI mardi 8 du courant, à 4 heures P. M. par ordre et sous l'inspection des gardiens du port, pour le compte de ceux que cela concerne, il sera vendu, au No 21, rue de la Vieille Levée,
120 tierçons jambons passés au sucre, de John T. Martin, marqués C. endommagés à bord du steamer Gen. Scott, et réemballés à bord du steamer Ohio, pour ce port.
Conditions—Comptant. 8 juil

Eau de Vie et Vin Blanc.
PAR R. B. SYKES.

MARDI 8 courant, à cinq heures et demie P. M. il sera vendu, sur la Levée, en face du marché aux légumes de la Première Municipalité :
40 quarts de barriques eau de vie,
100 barriques vin blanc, en débarquement de la barque Salamander, venant de Bordeaux.
Conditions—Comptant. 7 juil

LIQUIDATION POUR CAUSE DE DEPART.

Vente comptant à 50 pour cent au-dessous du cours actuel.

M. J. Barraud,
ENCOIGNURE ROYALE ET ORLEANS,

PARTANT pour France, prévient le public qu'à partir de lundi 24 mars, il commencera la liquidation de son beau magasin se composant de parfumerie, brosserie, peignes écaille, gants, chemises, bretelles, cravattes, chaussettes, et articles de fantaisie, jouets d'enfants, porcelaines et cristaux, &c., &c.

Une forte quantité d'éponges fines et ordinaires.
Un lot d'essences, qualité supérieure.
Eau de fleur d'oranger en estagnons et par douzaines.
Pommade à la livre 1ère qualité.

Il prévient également les dames et messieurs les coiffeurs qu'ils trouveront chez lui un grand assortiment de cheveux, tels que nattes et bandeaux, frisettes à 50 sous la paire.

Les marchands et particuliers peuvent visiter cet établissement et s'assurer du bas prix de toutes ces marchandises.

Les personnes qui ont des comptes dans la maison sont invitées à les faire régler. 24 avril

C. Bertrand,
LAMPISTE, No 217, rue Royale,

VIENT de recevoir un grand assortiment de lampes carcelles, modérateurs et autres, modèles [illegible] bronze et porcelaine, article tout nouveau pour ornement, et se charge de toutes réparations. Huile fine française, spéciale pour lampes carcelles et modérateurs, un assortiment de verres et mèches, location de lampes pour bals et soirées ; huile chimique, camphine, gaz pour lampes Vincent ; travaux en zinc, tels que baignoires, bains de siège, bains de pieds, baquets, installation de bains, [illegible], couvertures en zinc, garantis vingt ans, ouvrage de bâtiments en tous genres. 23 oc

COLONIE FRANÇAISE.
Les Egalitaires à Tazewell County, Virginie.

LES familles françaises, suisses et autres, qui veulent faire partie de cette association n'ont qu'à s'adresser au soussigné aussitôt que possible.

Cette association est spécialement agricole et industrielle. Il n'y a ni information, ni enquête préalables. Ces questions injurieuses et aristocratiques, d'où venez vous ? où allez vous ? que direz-vous ? que faisiez-vous ? .... sont défendues. Il suffit de déclarer au soussigné que l'on a une femme, un état, bonne volonté et qu'on aura bonne conduite envers tous.

La quote part à payer, par famille, est minime. Cette quote part pourra être payée en marchandises ou en travail.

Lois principales : Egalité de salaire et de travail ; pas de professions inutiles ; pas de préjugés ; éducation gratuite et obligatoire ; vigilance active, un pour tous, tous pour un.

On peut toujours se retirer de la colonie et être payé pour le travail fait, si l'on n'est pas satisfait. Si l'on reste, on aura à perpétuité tous les biens-êtres de la vie ; tandis que dans l'infernale société actuelle, l'ouvrier honnête et laborieux possède à perpétuité .... la misère, l'esclavage, les maladies, les tourments, les déceptions, des malheurs........

En colonie, avec 100 travailleurs seulement, peut réaliser, de 1852 à 1866, un bénéfice réel et CASH de plus de $15,000,000. Et la colonie peut maintenant recevoir 8,000 familles.

Tazewell County est à la jonction des quatre Etats les plus riches de l'Union : Virginie, Carolines du Nord, Tennessee et Kentucky. [illegible] La température est modérée, l'air est vivifiant.

Présentement, s'adresser par lettre affranchie à DR. VIONIS, New York, Etats Unis. 26 juin

Etrennes !

QUELQUES [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Succession de J. B. Jean Bart.
PAR BONNEVAL & BENIT,
Bureau No 54, rue Toulouse.

EN vertu d'un ordre de l'honorable J. N. Kennedy, juge de la Troisième Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 3 juillet 1851, il sera vendu, à l'encan, le samedi 9 août 1851, à midi, à la Bourse St-Louis, pour le compte de la dite succession, les propriétés et esclaves ci-après décrits :

Deux lots de terre situés au faubourg Castanedo, dans l'îlet compris entre les rues Prieur, Johnson, Lapeyrouse et la propriété de M. White, désignés par les Nos 203 et 204, sur un plan fait par Bringier, le 30 août 1836 et déposé en l'étude de H. Pedesclaux, alors notaire en cette ville, mesurant [illegible] américain 31 pieds de face à la rue Lapeyrouse, sur 117 pieds 9 pouces de profondeur ; le lot No 204 formant l'encoignure des rues Lapeyrouse et Prieur.

Deux lots de terre situés au faubourg Franklin, désignés par les Nos 4 et 5 de l'îlet No 203, sur un plan daté le 1er août 1836 et déposé en l'étude de H. Pedesclaux, alors notaire public en cette ville, les dits lots de terre mesurant au pied américain savoir : le No 4, 31 pieds de face à la rue des Champs-Elysées, sur 104 pieds de profondeur et face à la rue de la Loi, le lot No 5 mesure 34 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue des Champs-Elysées, sur 104 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur.

Cinq lots de terre situés à Mandeville, désignés par les Nos 6, 7, 8, 9 et 10, de l'îlet No 54, sur un plan fait par Bringier et déposé en l'étude de Louis T. Caire, alors notaire public en cette ville, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Livingston, sur 116 pieds de profondeur ; le lot No 10 formant l'encoignure des rues Livingston et Foy.

ESCLAVES :
MARY, âgée d'environ 54 ans.
PETER, âgé d'environ 38 ans.
Conditions—Comptant.
Les actes de vente par devant A. Doriocourt, notaire public, aux frais des acquéreurs.
8 juil—6 20, août 6 et 9

Vente de succession.
PAR MORPHY & NEVIUS.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Troisième Cour de District de la paroisse Jefferson, Etat de la Louisiane, en date du 8 mars 1851, il sera vendu le samedi, 12 juillet 1851, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, entre celles Gravier et Natchez,

La barque de première classe LYCURGUS, d'environ 300 tonneaux, nouvellement doublée en cuivre, ayant deux nouveaux jeux de voiles et munie de son gréement. Elle appartient à la succession de S. Broom.

On peut la voir au poteau No 5, de la Première Municipalité, où elle est amarrée.
Conditions—Comptant. 4 juillet

Meubles—Meubles.
PAR BERNARD TURPIN,
G LEAUMONT, Encanteur

LE JEUDI 10 juillet 1851, à 10 1/2 heures, il sera vendu à l'encan, chez M. Puig y Puig, No 97, rue Bourgogne, entre Bienville et Conti, pour cause de départ :
Le bel ameublement composé de glaces, bois de lit, armoires, canapés, chaises, tables, tapis, &c.
9 juil

STEAMERS DU PACIFIQUE—PORT DE PANAMA—MALLE.

Pour la Californie et l'Orégon. — (Par la voie de la Havane et de Chagres.) — Prix réduit.— Le beau steamer CHEROKEE, sous le commandement du lieutenant Windle, de la marine des Etats-Unis. Ce navire a une double machine, et partira le dimanche 13 juillet, à 8 heures du matin.—Il se relie aux steamers du Pacifique partant de Panama vers le 1er août.

Prix du Passage :
Nouvelle Orléans à Chagres—Salon $70, seconde chambre $55, entrepont $35
Panama à San Francisco—Salon $250, seconde chambre $225, entrepont $125.
Pour passage, s'adresser à ARMSTRONG, HARRIS & Co, Agents.
7 juillet 106, rue des Magasins

POUR NEW-YORK.

Ligne de steamers entre la Nouvelle-Orléans et New-York—Les steamers neufs, élégants, à double machine, UNION, (1500 tonneaux), capitaine T. S. Budd, et WINFIELD SCOTT, (2100 tonneaux), capitaine Lemuel Ovendorf, comprennent cette ligne, partiront du port de la Nouvelle Orléans et de New-York le 1er et le 15 de chaque mois à 8 heures P. M. de New York et à 9 h. A. M. de la Nouvelle Orléans, excepté quand les dates tomberont un dimanche, le départ aura lieu le lundi.

Ces steamers devront partir comme suit :
De la Nouvelle-Orléans.
LE WINFIELD SCOTT, le mardi 15 juillet.
L'UNION, le vendredi 1er août.
De New-York.
L'UNION, le mardi 15 juillet.
LE WINFIELD SCOTT, le vendredi 1er août.

Ces steamers ont été construits avec le plus grand soin et rien n'a été épargné pour leur confort, [illegible]

Le fret a été réduit à 20 cents le pied.

Pour fret ou passage, s'adresser comme suit :
A New-York, pour le steamer Union à SPOFFORD, TILESTON & Co, 48, South st.
Pour le steamer Winfield Scott, à DAVIS, BROOKS & Co, 68, Broad st.
A la Nouvelle-Orléans, à BABCOCK & PENNELL, 90 Commune. 8 juil

STEAMERS DE LA MALLE DES E.-U.

Pour New-York, directement par la Havane (prix réduits).—Le superbe navire à vapeur à double machine, CHEROKEE, commandé par le capt. Windle, partira du wharf en face de la Place Jackson, avec la malle du gouvernement, dimanche 13 juillet, à 8 heures A M précises.

Prix du Passage :

NEW-YORK.		HAVANE.	
1re Cabine close,	$ 50	1re Cabine close,	$ 40
Seconde Cabine,	40	Seconde Cabine,	30
Entrepont et nourri,	25	Entrepont et nourri,	25

Les passagers allant à la Havane doivent obtenir leurs passeports du consul espagnol. Chaque steamer a à son bord un chirurgien. Les espèces seulement sont prises comme fret pour la Havane. Aucun connaissement ne sera signé après le départ du steamer. Pour fret ou passage, s'adresser au bureau de la Compagnie, 93, rue des Magasins, à JAMES R. JENNINGS, Agent.

Deux voyages par semaine.

Pour la Balize, Passe du Sud-Ouest, [illegible] le vapeur C. J. DOSWELL, Capitaine A. Larose partira tous les samedis à 10 heures du matin et sera de retour en ville les lundi soir.

Pour le Canal Rappeles.—Le Doswell partira tous les mercredis, à 10 heures du matin et sera de retour en ville le jeudi soir.

Le Doswell ayant été acheté à cet effet, continuera cette navigation pendant toute la saison. S'adresser à bord, au pied de la rue St Louis, ou chez MINISTER & ANDERSON, 31, Poydras. BRAND, ADAMS & Co. 53, Vieille Levée. 4nov

Pour Liverpool — Le navire de première classe, fin voilier ART UNION, capitaine Stubbs, est maintenant en chargement pour le port ci-dessus et partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord au poteau No 15, Seconde Municipalité, ou à H V BAXTER, 79, rue de la Commune, ou à H R OFFERMANN, 8, rue St-Charles. 4 juillet

Pour la Havane— La goélette de 1re classe, doublée et chevillée en cuivre, MARY ELLEN, capitaine Weshaghem, partira positivement pour le port ci-dessus, le lundi 23 courant. Pour balance de fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord ou à DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée. 19js

Pour Marseille — Devant partir vers le 1er juillet—Le magnifique paquebot de New York MEDIATOR, capitaine P. R. Bowers, ayant tout son chargement engagé, partira comme il est dit ci-dessus. Pour passage, ayant de beaux emménagements pour passagers de chambre et d'entrepont. S'adresser à bord, au poteau No 29, Seconde Municipalité, ou à JOHN O WOODRUFF & Co, 108, rue des Magasins, ou à T C JENKINS, 97 Commune. 19 jn

Pour Liverpool — Le navire fin voilier JOHN HANCOCK, cap. Lévesmier, ayant une partie de sa cargaison engagée, [illegible] partira bientôt. Pour balance de fret, s'adresser à H V BAXTER, 79, rue de la Commune.

Pour passage, ayant de bonnes accommodations à la cabine et à l'entrepont, s'adresser au capitaine, à bord, poteau No 24, Seconde Municipalité. 6juin

POUR MARSEILLE ou GENES—Le brick Luizinna, capt. Ceretino, [illegible] 200 balles de coton, prendrait du fret pour un des ports ci-dessus. S'adresser à DOMINIQUE LANATA, 9 et 10, rue Jefferson. 6juin

POUR NEW-YORK.
Ligne directe.
PAQUEBOTS POUR LA NLLE-ORLEANS ET NEW-YORK.

LA ligne est composée des navires suivants :
Navire St-Charles, capitaine C. Ballard ;
" Nero, " S. Smith ;
" Hasam, " J. J. White ;
" Ouiton, " J. Ingersoll ;
" John G. Coster, " J. G. Fisher ;
" Oneida, " O. H. [illegible] ;
" Bay State, " L. V. [illegible].

Ces navires sont tous de première classe, tirant peu d'eau. [illegible]